

Les espaces ruraux défavorisés : une catégorie de l'aménagement du territoire en Allemagne

The structurally weak rural areas: a category of land-use planning in Germany

Guillaume Lacquement
Professeur de Géographie
Université de Perpignan Via Domitia
UMR 5281 CNRS Art-Dev
lacqueme@univ-perp.fr

Résumé : Les régions rurales défavorisées constituent une catégorie spatiale de l'aménagement du territoire en Allemagne fédérale. Cette catégorie désigne les régions rurales de faible densité, marquées par des processus récessifs de dépeuplement, de vieillissement structurel et de déprise socio-économique. Elle institue une discrimination territoriale qui oriente les politiques publiques d'intervention. Celles-ci se formulent en termes de soutien à l'innovation par la diffusion des principes et des pratiques du développement local. La contribution précise tout d'abord les différents critères mobilisés pour la construction de la catégorie spatiale. Elle étudie ensuite le contenu des politiques publiques et la manière de concevoir l'intégration des régions rurales défavorisées. Elle revient enfin sur la dichotomie est-ouest qui marque le pays depuis la réunification en 1990 pour souligner la diversité des contextes locaux au regard des catégories instituées.

Mots-clés : développement local, innovation, politique rurale, régions défavorisées, Allemagne, nouveaux Länder

Abstract : Structurally weak rural areas constitute a spatial category of land-use planning in Germany. This category designates rural areas with low density, marked by the recessive processes of depopulation, structural aging and socio-economic abandonment. It establishes a territorial discrimination that guides public intervention. These are formulated in terms of supporting innovation through the application of the principles and practices of local development. These are formulated in terms of supporting innovation through dissemination of the principles and practices of local development. The paper firstly specifies the various criteria mobilized for the construction of the spatial category. It then examines the content of public policy and how to design the integration of the structurally weak rural areas. Finally, it reconsiders the East-West dichotomy that marks the country since the reunification in 1990 to highlight the diversity of local contexts compared with established categories.

Keywords : local development, innovation, rural policy, structurally weak areas, Germany, new Länder

Les régions rurales défavorisées (*strukturschwache ländliche Gebiete*) constituent une catégorie spatiale de l'aménagement du territoire en Allemagne fédérale. Cette catégorie désigne les régions rurales de faible densité, marquées par des processus récessifs de dépeuplement, de vieillissement structurel et de déprise socio-économique. Elle institue une discrimination territoriale qui oriente les politiques publiques d'intervention..

Depuis le milieu des années 2000, ces dernières tendent à se focaliser sur la situation de changement démographique et s'alertent de ses conséquences dans les régions rurales défavorisées (BBR, 2003 ; Gans, Schmitz-Veltin, 2004 ; Kemper, 2004 ; BBR, 2008 ; BBSR, 2009 ; BBSR, 2013). Cette situation retient tout particulièrement l'attention des pouvoirs publics car elle pose la question de la pérennité des infrastructures locales et de l'accès aux services de base pour les populations rurales (Lange, 2005 ; Schmitz-Veltin, 2006 ; BBR, 2008 ; BBSR, 2009 ; Schockemöhle, Born, 2012). Face à ce constat, les différents niveaux de gouvernement de la fédération formulent une politique d'intervention en termes de soutien à l'innovation par la diffusion des principes et des pratiques du développement local (Tränkner, 2004 ; Bieker, Orthengrafen, 2005 ; Segert, Zirke, 2007 ; Küpper,

2010). Cette orientation se traduit concrètement par la mise en œuvre de dispositifs qui procèdent à la redistribution des compétences et des prérogatives en matière d'aménagement du territoire, aux échelons infrarégionaux et locaux du système territorial. Ces dispositifs ont pour objectif de favoriser les initiatives locales, de susciter leur structuration sous la forme de partenariats de concertation, de décision et d'action, mais en les encadrant par des procédures de contractualisation avec les échelons supérieurs du système territorial, c'est-à-dire avec l'Etat fédéral (*Bund*) ou les Etats fédérés (*Länder*) (Lacquement, 2007).

Cette contribution propose une étude de la construction d'une catégorie spatiale de l'aménagement du territoire et des effets de son application au sein des politiques publiques en Allemagne fédérale. La discrimination spatiale d'une partie des régions rurales interroge dans ce pays largement urbanisée la manière dont les politiques d'intervention considèrent les processus d'intégration territoriale. L'étude se concentre tout d'abord sur la construction de la catégorie et précise comment la caractérisation par des critères morpho-fonctionnels des espaces considérés agrège aussi les relations aux autres espaces en termes de distance et d'accessibilité. Elle s'attache ensuite aux contenus des politiques publiques et examine les manières de concevoir l'intégration territoriale par la diffusion du paradigme du développement local. Enfin, l'étude revient sur les discontinuités est-ouest qui marquent le pays depuis la réunification en 1990, pour souligner la complexité des contextes territoriaux et décrire les formes différenciées de réception des politiques publiques à l'échelle locale

1. Les régions rurales défavorisées : une catégorie de la politique d'aménagement du territoire

En Allemagne fédérale, la formalisation d'une catégorie spatiale dédiée aux espaces ruraux défavorisés a été conçue au regard de l'un des objectifs fondamentaux de la politique d'aménagement du territoire, inscrit dans la Loi fondamentale de 1949, qui est de garantir l'équivalence des conditions de vie à l'ensemble de la population et sur l'ensemble du territoire.

On propose ici une vision rétrospective de la démarche de construction de cette catégorie afin de rendre compte de son évolution récente à la suite de la réorientation de la politique d'aménagement du territoire à la fin des années 1990¹. Par rapport à la période précédente où les priorités se concentraient sur la modernisation de l'économie agricole, la nouvelle version de la loi d'aménagement adoptée en 1998 marque clairement le changement de paradigme de la politique rurale en faveur de la diversification fonctionnelle des campagnes (von Hirschhausen, Lacquement, 2007).

1.1. Niveaux de développement socio-économique et formes de structuration de l'économie régionale

Au tout début des années 2000, les exercices de prospective du gouvernement fédéral conservent les modèles d'analyse antérieurs et caractérisent la ruralité en fonction des différences de niveau de développement socio-économique et des formes de structuration de l'économie régionale. Dans le cadre de cette approche, la construction d'une catégorie spatiale particulière dédiée aux espaces ruraux défavorisés n'est pas considérée comme une fin en soi. Elle se justifie au contraire par la volonté politique de prendre en compte les effets du contexte spatial sur l'évolution des territoires régionaux. Dans cette intention, le contexte spatial est décliné en deux dimensions principales. La première retient la dichotomie entre villes et campagnes comme critère de différenciation spatiale. Cette dichotomie est mesurée par le niveau de densité démographique, la distance des localités aux villes-centres ainsi que par la densité du bâti, afin de définir un degré de ruralité. La seconde dimension se concentre sur la structuration de l'économie régionale. Pour évaluer le niveau d'emploi et de production de richesses, pour caractériser le profil d'activités, elle mobilise plusieurs indicateurs comme le taux de chômage, le taux de chômage de longue durée, le niveau de revenus, la répartition sectorielle des activités économiques, le niveau de ressources fiscales des communes) (BBR, 2000).

L'analyse de ces deux séries de variables et de leur articulation aboutit à la construction d'une catégorie dédiée aux espaces ruraux défavorisés (*strukturschwache ländliche Räume*), hiérarchisée par un gradient de difficultés structurelles (figure n°1). La catégorie différencie ainsi une partie des régions rurales du pays en retenant trois types de caractéristiques. Les premières concernent la situation démographique et soulignent la faiblesse des densités, le dépeuplement par déficit naturel et

¹ Nouvelle version de la Loi d'aménagement du territoire de 1998 (*Raumordnungsgesetz 1998*).

déficit migratoire ainsi que l'émigration de la population jeune et qualifiée. Les secondes renvoient au niveau jugé insuffisant des équipements et des services à la population, au déficit de l'offre en transports publics. Les dernières se concentrent sur la situation économique, le niveau et le potentiel de développement. Elles signalent le faible niveau des opportunités de reconversion des actifs agricoles dans les autres secteurs de l'économie et le faible niveau des possibilités d'investissement à l'échelle locale. La concentration de ces difficultés structurelles hypothèque le devenir des régions concernées au regard des fonctions socio-économiques et des formes d'occupation et de mise en valeur du sol (BBR, 2000). Le gradient distingue des zones de graves difficultés structurelles qui se localisent dans certaines régions rurales d'Allemagne occidentale comme la forêt de Bavière et la Franconie, ou encore la basse vallée de l'Ems en Basse-Saxe, mais qui affectent de manière plus étendue les régions rurales d'Allemagne orientale, depuis les bas plateaux du Mecklembourg jusqu'aux collines de Lusace et aux massifs de moyenne montagne en Thuringe.

1.2. Situation géographique et accessibilité quotidienne

La réorientation de la politique d'aménagement du territoire s'accompagne cependant d'une évolution dans la manière de concevoir les catégories spatiales. A partir de 2005, la prospective territoriale gomme puis redéfinit la ruralité et les régions rurales en fonction de la situation et de l'accessibilité régionale. La démarche donne lieu à des typologies nouvelles. Dans une première étape, celles-ci sont établies sans référence à la distinction rural/urbain. Elles sélectionnent d'autres critères pour établir un diagnostic des différences territoriales, en se concentrant sur la situation géographique et la distance des localités aux villes-centres des différents niveaux de la hiérarchie urbaine². Pour cela, elles mesurent un niveau d'accessibilité quotidienne à la ville-centre qui distingue au final des régions périphériques et des régions centrales (BBR, 2012) (figure n°2). Dans ce cadre conceptuel, les régions rurales défavorisées ne sont plus lues en fonction de leurs caractéristiques intrinsèques, mais relativement à leur situation et à la distance qui les sépare des pôles urbains. Cette manière d'extrapoler le modèle centre-périphérie a fait l'objet de nombreuses critiques (Leber, Kunzmann, 2006) soulignant la nécessité de prendre en compte les formes spatiales et leurs différences dans la construction des catégories.

Dans une seconde étape, les typologies régionales réintroduisent la distinction entre l'urbain et le rural en prenant en compte les formes du peuplement pour définir un degré de ruralité. Le niveau de densité et la part des surfaces bâties au sein des localités sont retenus comme indicateurs pour distinguer des régions principalement urbaines (*überwiegend städtisch*), des régions en partie urbaines (*teilweise städtisch*) et des régions rurales (*ländlich*). Combinant une densité inférieure à 75 habts/km² et une part de surfaces bâties inférieure à 10%, les régions rurales représentent 60,6% de la superficie totale du pays et 18,1% de sa population (BBSR, 2009). Les catégories structurelles et morphologiques du peuplement sont ensuite exposées au gradient de situation géographique et d'accessibilité. Cette opération discrimine entre elles les régions rurales et isole un ensemble de régions rurales périphériques et très périphériques. Les premières concernent 17,5% de la superficie du pays et 3,2% de sa population, les secondes, respectivement, 31,9% et 9,9% (BBSR, 2009). En 2010, l'extension spatiale de ces deux catégories recoupe celle des régions rurales défavorisées du précédent exercice de prospective (BBR, 2012).

1.3. Incidence du changement démographique contemporain

La prise en compte du changement démographique dans la priorisation de l'action publique donne lieu à des typologies complémentaires. Celles-ci s'intègrent à des diagnostics territoriaux à partir desquels sont conçus des programmes spécifiques d'intervention. Le programme-pilote de redressement rural lancé en 2015 (*Modellvorhaben - Land(auf)schwung 2015 - Innovative für lebenswerte ländliche Räume*) (BMEL, 2015) reprend les catégories antérieures. Mais pour cibler le contenu de

² En Allemagne, la politique d'aménagement du territoire se fonde sur la théorie des places centrales de Walter Christaller (*Die zentrale Orte in Süddeutschland*, 1933) pour établir une hiérarchie de la distribution des fonctions urbaines entre des villes-centres de niveau supérieur (*Oberzentren*), des villes-centres de niveau intermédiaire (*Mittelzentren*) et des villes-centres de niveau de base (*Unterzentren*).

l'intervention publique, il considère la ruralité au regard de l'incidence du changement démographique. Le gouvernement fédéral s'est appuyé sur les travaux de l'Institut von Thünen de Braunschweig³ pour définir une catégorie de régions rurales défavorisées, périphériques et affectées par le changement démographique, afin de déterminer les districts susceptibles de candidater au programme (figure n°3).

L'incidence du changement démographique sur les régions rurales est calculée sur la base de 37 indicateurs statistiques sélectionnés pour construire un indice de mesure du défi démographique (*Demographischer Herausforderungsindex*). Les indicateurs ont été répartis en deux groupes de variables. Le premier vise à évaluer les besoins d'intervention dans le domaine des infrastructures, des équipements et des services aux populations. A cette fin, il prend en compte la distribution du peuplement et le niveau d'accessibilité des localités pour les mettre en relation avec la situation de vieillissement structurel au cours de la période 1990-2010, puis avec son évolution prévisionnelle au cours de la période 2010-2030. Le second groupe de variables s'applique à estimer les besoins d'intervention pour renforcer le potentiel de développement économique. Pour cela, il examine la structure de la population active, les niveaux de revenus et de formation ainsi que le niveau d'accessibilité des localités, pour les mettre en relation avec le vieillissement structurel, de la même manière que dans le groupe précédent (Küpper, 2014).

La valeur de l'indice synthétique distribue l'ensemble des districts (*Kreise*) du territoire fédéral sur une échelle à 10 graduations depuis l'indice -1,5 et moins à l'indice +2,5 et plus. Plus la valeur de l'indice est élevée, plus le district est en difficultés structurelles face au changement démographique et plus les besoins d'intervention sont importants. Le diagnostic ainsi établi souligne franchement la différence Ouest-Est. Il affiche des indices majoritairement négatifs dans les districts des anciens Länder et des indices très majoritairement positifs dans les nouveaux Länder. En outre, les valeurs les plus fortes affectent les districts ruraux du pays, et plus particulièrement les districts ruraux de la partie orientale. Parmi les districts retenus pour la candidature à l'application du programme-pilote (trois districts par Land par souci d'équité territoriale), les districts des nouveaux Länder forment un groupe discriminant (Küpper, 2014) (tableau n°1). Au-delà de ce constat qui tend à confirmer une discontinuité marquante dans la structuration du territoire fédéral, la vision rétrospective des exercices de diagnostic révèle plusieurs manières de penser l'espace rural et les espaces ruraux défavorisés. Les catégories successives associent de diverses façons la caractérisation des structures et des fonctions spatiales. Mais, elles aboutissent à une hiérarchisation et à une discrimination qui déterminent les objectifs et les formes d'intervention de la politique publique.

2. Les politiques d'intervention en faveur des régions rurales défavorisées

L'action publique se formule alors en termes d'objectifs d'intervention qui visent l'intégration socio-économique des espaces ruraux défavorisés au sein du territoire fédéral. Elle détermine et finance des processus d'innovation qui touchent à la fois les structures et les fonctions des espaces considérés. La prospective et les scénarios d'évolution repèrent des dynamiques, puis déterminent des contenus et des modes d'action.

Les trois premières décennies de l'après-guerre ont été placées en Allemagne de l'Ouest sous le signe de la modernisation rurale, sans que des catégories d'espaces ruraux n'aient été alors spécifiquement et systématiquement différenciées. L'objectif de l'intervention publique était de garantir l'équivalence des conditions de vie à l'ensemble des citoyens, comme le prescrivait depuis 1949 la loi fondamentale de la RFA (Henkel, 2004). Ce principe constitue la base de la première loi fédérale d'aménagement du territoire. Adoptée en 1965, celle-ci fonde la naissance de la politique régionale à l'échelle de la fédération, alors que cette mission était principalement dévolue aux Etats fédérés. Les orientations de l'action publique d'aménagement sont alors prises en charge par deux grands programmes d'action concertée (*Gemeinschaftsaufgaben*) : le programme d'amélioration des structures économiques régionales et le programme d'amélioration des structures agricoles et de protection du littoral⁴. Avec le premier, l'Etat fédéral et les Länder financent, par des subventions aux collectivités locales

³ Johann Heinrich von Thünen-Institut, Bundesforschungsinstitut für ländliche Räume, Wald und Fischerei.

⁴ *Gemeinschaftsaufgabe für die Verbesserung der regionalen Wirtschaftsstruktur (GRW)* et *Gemeinschaftsaufgabe für die Verbesserung der Agrarstruktur und des Küstenschutzes (GAK)*.

l'amélioration des infrastructures et par des aides aux entreprises, la création et le maintien des activités économiques. Le second se concentre tout d'abord sur l'adaptation du secteur agricole en prévoyant les aides à l'installation et à l'investissement, les aides compensatoires aux handicaps naturels, le financement des opérations de remembrement et de restauration des chemins d'exploitation (Grajewski, Schrader, Tissen, 1994). Il intervient ensuite en faveur de l'amélioration des conditions de vie dans les espaces ruraux en prenant en charge les opérations de rénovation du bâti villageois et de reconstitution des réseaux (Henkel, 2000). L'action publique en faveur des espaces ruraux est conçue de manière à compenser les effets de la modernisation de l'économie globale : déprise des activités socio-économiques, dépeuplement par déficit migratoire et dégradation de l'offre de services. A ces processus de modernisation passive (*Passivsanierung*), la fédération oppose un principe de modernisation active (*Aktivsanierung*) (Henkel, 2004) et concentre l'intervention sur l'aide à la création d'emplois non agricoles, au renforcement des équipements et des services, à l'adaptation des infrastructures de communication.

En Allemagne de l'Est, la modernisation socialiste a fait l'économie d'une réelle acception de la ruralité car elle privilégiait les villes comme centres administratifs et pôles de concentration d'un développement économique fondé sur la prédominance de l'activité de production industrielle. La planification conférait certes à l'espace rural des fonctions productives mais qu'elle limitait au secteur agricole (Gohl, 1976). Elle le considérait en outre comme hétérodoxe par rapport au modèle de modernisation socialiste porté par la transformation urbaine et industrielle. Elle tendait à stigmatiser un espace en retard de développement au regard de l'application des nouveaux principes de la division du travail. De ce fait, l'intervention de l'Etat favorisait l'équipement des lieux d'encadrement au niveau des centres urbains secondaires, choisis comme vecteur de la modernisation de l'espace rural ou plus précisément de l'espace de production agricole (Henkel, 2000). Ils exerçaient une fonction d'encadrement de la diffusion de la modernité socialiste mais aussi de surveillance politique et de contrôle social, relayée dans les localités par les prérogatives des directeurs d'exploitations collectives. En termes d'aménagement, l'espace rural n'était considéré qu'à travers la trame des structures d'exploitation agricole. Les fermes d'Etat (*Volkseigene Güter* ou *VEG*), édifiées sur les anciens grands domaines nobiliaires expropriés par la réforme agraire de 1945, et les coopératives de production agricole (*Landwirtschaftliche Produktionsgenossenschaften* ou *LPG*), fondées dans les années 1950 à partir du regroupement forcé des exploitations paysannes, concentraient à la fois les fonctions de production agricole et les tâches d'aménagement rural sur des territoires locaux rassemblant plusieurs finages villageois (Lacquement, 2007).

Avec la réunification du pays en 1990, la question des disparités régionales prend une dimension inédite. La crise de transition à l'économie de marché dans les nouveaux Länder, la crise agricole et les transformations hétérogènes de l'économie rurale dans l'ensemble de l'Allemagne conduisent à la conception en 1998 d'une nouvelle version de la loi fédérale d'aménagement du territoire. A partir des années 1990, les champs d'intervention retenus et les outils mobilisés de la politique publique expriment plusieurs manières de concevoir l'intégration des régions rurales défavorisées.

2.1. L'intégration par l'adaptation au changement fonctionnel

La construction d'une catégorie spatiale dédiée aux régions rurales défavorisées est contemporaine des changements rapides et profonds qui ont affecté les formes de structuration de l'économie rurale dans le dernier quart du XXe siècle. L'adaptation du secteur agricole aux critères de performance et de rentabilité du système économique global a marginalisé l'activité agricole dans l'économie et la société rurales. La contribution de l'agriculture à la richesse nationale et la part des actifs agricoles se sont réduites au rythme de la mutation du système productif et de la tertiarisation générale de l'économie fédérale.

Dans ce contexte, la politique publique a voulu agir sur les formes d'intégration des régions marquées par les phénomènes récessifs de dépeuplement et de déprise socio-économique. Dès les années 1980, les travaux de prospective interrogent les conditions de l'attractivité des zones rurales défavorisées (Schäfer, 1985). La manière de penser les processus d'intégration au système d'ensemble suppose dès cette époque l'évolution des fonctions socio-économiques des régions rurales dans le contexte global de métropolisation du territoire. De ce fait, l'intervention publique se conçoit d'abord comme une politique d'accompagnement du changement fonctionnel. Cette dernière s'engage dans trois directions

principales (BBR, 2000). Elle prescrit tout d'abord la valorisation de la fonction résidentielle des espaces ruraux, en prévoyant la mise à disposition du foncier dans les zones d'extension périurbaine, tout en concentrant l'implantation des équipements et des services dans les villes-centres du niveau inférieur et intermédiaire de la hiérarchie urbaine. Elle se concentre ensuite sur les fonctions de production et encourage l'adaptation des activités agricoles par l'optimisation de systèmes de production en fonction de la rente naturelle et par le renforcement des activités d'amont et d'aval créatrices de valeur ajoutée. Enfin, elle privilégie la diversification des activités rurales par le développement de la filière touristique sur la base de la valorisation des milieux naturels et des paysages agraires. Ce sont ici les fonctions de conservatoire qui contribuent à l'attractivité économique des régions rurales (figure n°1).

2.2. L'intégration par la valorisation du potentiel de multifonctionnalité

Dès la réorientation des politiques rurales à la fin des années 1990, la prospective insiste sur l'objectif de valorisation du potentiel de multifonctionnalité des espaces ruraux. Mais c'est au cours des années 2000 que cet objectif est progressivement précisé dans le cadre de la préparation des nouveaux schémas d'orientation de la politique d'aménagement du territoire. Les diagnostics apprécient la dynamique potentielle des activités par un indice de multifonctionnalité calculé à l'aide de variables choisies pour caractériser les formes de structuration et le niveau des économies locales : prix du foncier, part du secteur primaire dans le PIB, niveau d'attractivité des paysages, part des superficies minières, capacités de traitement des eaux usées, part de l'éolien dans la production d'énergie. L'indice est cartographié à l'échelle fédérale afin de localiser et de différencier les potentiel de diversification des économies locales. Cette démarche renverse l'échelle des valeurs du diagnostic territorial, car plus l'indice est élevé, plus le potentiel est important. Elle modifie les critères de la typologie socio-économique en évitant la stigmatisation des phénomènes de dépeuplement et de déprise. Mais dans le même temps, elle révèle les économies locales les moins avancées dans la dynamique de diversification. En outre, si l'on rapproche cette typologie fonctionnelle des catégories précédentes de classification des espaces ruraux, l'on constate que le potentiel de multifonctionnalité se concentre dans les régions rurales les moins densément peuplées et les plus éloignées des villes-centres. Les critères d'évaluation du potentiel de multifonctionnalité pointe donc les écarts, mesure les retards au regard d'un modèle de structuration des économies locales qui privilégie l'intégration socio-économique des régions rurales par la tertiarisation et l'extraversion des activités (services induits par l'extension résidentielle, tourisme rural, production d'énergies renouvelables, etc...) (Lacquement, 2007 ; von Hirschhausen, Lacquement, 2007) (figure n°4).

Cet objectif est précisé dès 2006 par la conception de trois grands schémas d'orientation qui fixent et encadrent la politique publique d'aménagement du territoire : « garantir les services à la population », soutenir la croissance et l'innovation », « favoriser la préservation des ressources naturelles et la gestion des paysages » (Schenk, 2012). Le troisième schéma incite à prendre en compte les paysages comme potentiel de développement socio-économique à l'échelle locale et régionale. Les actions de protection et de gestion paysagères sont ainsi proposées dans le but d'induire et de faciliter la fusion des approches sectorielles de l'aménagement dans le cadre d'une démarche intégrée de développement local. Le paysage et plus largement le patrimoine rural participent à l'innovation socio-économique par la construction de ressources nouvelles destinées à activer le potentiel d'attractivité résidentielle et touristique, ou encore le potentiel de valorisation des productions régionales (Lacquement, 2007 ; von Hirschhausen, Lacquement, 2007 ; Roth, 2007 ; Lacquement, Born, von Hirschhausen, 2012). Cet objectif est confirmé par les derniers schémas d'orientation de la politique d'aménagement du territoire de 2013. Leur formulation est en partie modifiée. Le premier conserve la même forme, le second devient « renforcer la compétitivité » et le troisième est intitulé « gouverner les usages du territoire », mais intègre toujours et a fortiori la valorisation paysagère comme démarche de développement territorial⁵.

2.3.L'intégration par le « développement rural intégré » (*integrierte ländliche Entwicklung*)

⁵ Leitbilder und Handlungsstrategie für die Raumentwicklung in Deutschland 2013, MKRO-Beschluss vom 03.06.2013.

La prise en compte des régions rurales défavorisées renvoie aux contenus des politiques publiques, mais également aux formes de leur mise en œuvre et donc aux modes d'action. Le développement rural intégré préconise de mobiliser et d'articuler les outils de la planification pour concevoir des projets d'aménagement sur une base territoriale et non simplement sectorielle, en considérant l'ensemble des potentialités de développement et en favorisant la diversification des activités rurales. Ce mode d'action a été expérimenté en faveur des espaces ruraux dès le lendemain de la Seconde Guerre mondiale par les institutions de planification ouest-allemande sous la forme de grands projets régionaux d'aménagement. Pilotés par les Etats fédérés, ces programmes avaient pour but d'accompagner la modernisation agricole de mesures d'opérations d'amélioration de l'habitat et des infrastructures rurales (Grabski-Kieron, 2012). Il s'agissait de coordonner sur un territoire administratif donné les outils de l'intervention publique pour atteindre les objectifs du programme d'aménagement. Dès les années 1950 donc, la puissance publique diagnostique l'existence de régions rurales en difficultés ou défavorisées. Dès cette époque, la politique d'aménagement conçoit en partie l'intervention publique sur une base territoriale et intersectorielle, intégrant à la fois des objectifs de modernisation agricole, d'amélioration de l'habitat et des infrastructures, mais aussi de plus en plus de diversification des activités rurales par la valorisation de ressources touristiques.

La conception du développement rural intégré est donc ancienne. Mais dans la pratique des années 1950 et 1960, l'intervention était prise en charge par la planification institutionnelle dans le cadre du maillage administratif du territoire, alors que la politique contemporaine encourage les initiatives endogènes dans le cadre de périmètres de coopération à l'échelle locale. L'inversion des politiques d'aménagement favorise les dispositifs incitant les collectivités territoriales et les acteurs de la vie économique et sociale à s'organiser en réseaux de coopération et à promouvoir des « territoires de projets ». Sollicitées et soutenues par la contractualisation avec les niveaux politiques supérieurs d'intervention, ces démarches de développement « par le bas » s'appuient sur des périmètres de différents types : les régions LEADER qui relèvent désormais du pilier rural de la politique agricole commune, les régions-modèles ou projets-pilotes (*Modellregionen ou Modellvorhaben*)⁶ qui sont mis au concours sous la tutelle du gouvernement fédéral, et les associations intercommunales ou micro-régions de développement intégré (*Regionale Entwicklungskonzepte ou REK-Gebiete*) qui sont pilotées par les Etats fédérés (Lacquement 2007 ; von Hirschhausen, Lacquement 2007 ; Segert, Zierke, 2007).

Le programme-pilote de redressement rural lancé en 2015 s'inscrit pleinement dans cette démarche d'encadrement des formes nouvelles de gouvernance des territoires locaux. Il consacre le mode d'action à la recherche de solutions aux difficultés causées par le changement démographique. Il conçoit l'innovation dans les formes de valorisation économique des ressources locales, de pérennisation des équipements et des infrastructures ainsi que dans la réorganisation des services aux populations. Il renforce les structures réticulaires de gouvernance en prescrivant la coordination des dispositifs existants de coopération et de développement local. Il fait de l'expérience acquise et du transfert d'expériences, un facteur d'innovation du développement rural intégré dans les régions rurales défavorisées.

3. Intégration socio-économique et discontinuités territoriales

Est-ce que les dispositifs de développement local sont appropriés à l'intégration socio-économique des régions rurales défavorisées, en particulier des régions en situation de dépeuplement et de vieillissement structurel (Bieker, Othengrafen, 2005) ? La diffusion de l'innovation dépend des possibilités des sociétés locales de se saisir des dispositifs contractualisés par les niveaux supérieurs du système territorial et d'appliquer les principes de la gouvernance locale. La dynamique de diffusion a produit sur l'ensemble du territoire un maillage dense de périmètres dédiés aux réseaux de coopération locale et aux initiatives endogènes de développement (Lacquement 2007 ; Lacquement, Raynal, 2013). Mais, dans le même temps, les travaux de diagnostic et de prospective continuent de rendre compte

⁶ Le programme fédéral est intitulé *Regionen Aktiv – Land gestaltet Zukunft*, [Des régions actives – des campagnes au service de l'avenir], cf. www.modellregionen.de .

des discontinuités territoriales qui, en Allemagne, soulignent la dichotomie Est-Ouest, la différence entre anciens et les nouveaux Länder.

3.1. Inerties et dynamiques régressives : la différence est-ouest

Au regard des critères d'analyse retenus par la prospective fédérale, les régions rurales des nouveaux Länder apparaissent plus défavorisées que celles des anciens Länder. C'est la faible densité qui caractérise les structures de peuplement d'Allemagne orientale. Mises à part les montagnes volcaniques de l'Eifel en Rhénanie et les Monts du Palatinat en Bavière, les districts de faible densité rurale se localisent principalement dans l'est du pays, avec une moyenne de 88 hab/km² contre 128 à l'ouest⁷. Le dépeuplement des régions occidentales par déficit naturel (-3,1 pour mille) est ralenti par l'excédent migratoire (1,7 pour mille), mais il se creuse dans les régions orientales où le déficit migratoire (-3 pour mille) se conjugue au déficit naturel (-5 pour mille) pour accentuer le vieillissement structurel (les plus de 65 ans représentent 23.5% de la population totale). Les campagnes orientales sont aussi plus pauvres (PIB de 21 900 euros par habitant à l'est contre 28 900 à l'ouest), davantage marquées par le chômage rural (taux de chômage de 11% à l'est contre 4,7% à l'ouest) et par les transferts financiers qui reflètent les inégalités de développement socio-économique (550 euros par habitant à l'est contre 48 à l'ouest pour le montant de l'aide à la création d'activité pendant la période 2006-2011⁸).

De la même façon, la distribution de l'indice de réponse au changement démographique établie par l'Institut von Thünen pour le programme-pilote de redressement rural de 2015 (voir plus haut) place les districts orientaux dans les derniers rangs du classement. Le premier district oriental est un district urbain (Jena en Thuringe) qui se trouve en 122^{ème} position tandis que le premier district rural des nouveaux Länder n'apparaît qu'à la 285^{ème} place (Havelland en Brandebourg). Plus significatif encore, les 55 dernières places du classement sont occupées par des districts des nouveaux Länder (Küpper, 2014).

3.2. Norme et écarts à la norme, rattrapage et adaptation

Dans le même temps, certains indicateurs présentent une situation moins dichotomique et surtout expriment de manière plus complexe les effets de la transformation et de l'adaptation socio-économiques depuis 25 ans. Sur le plan agricole, les districts ruraux de l'est du pays ont atteint un niveau élevé de productivité. Les performances du secteur se sont affirmées au moyen de la spécialisation des systèmes de cultures et de formes diverses de valorisation de la rente naturelle qui distinguent les systèmes intensifs de grandes cultures des plaines loessiques de l'Allemagne moyenne et les systèmes plus extensifs des bas plateaux et des basses terres septentrionales et insulaires. La taille moyenne des exploitations agricoles est largement supérieure à l'est (236,7 ha) par rapport à l'ouest (42,9 ha). L'agriculture biologique s'étend sur 7,1% des superficies cultivées à l'est contre 4,3% à l'ouest, traduisant la diffusion rapide d'une forme d'innovation économique. De la même manière, les indicateurs de l'activité touristique nuancent l'expression des discontinuités. La capacité et la fréquentation touristique des espaces ruraux restent globalement faibles, que ce soit à l'est ou à l'ouest. Par contre, l'activité se concentre fortement sur des sites privilégiés, d'une part de haute et de moyenne montagne (Allgäu et forêt de Bavière, forêt Noire en Wurtemberg, Eifel en Rhénanie), d'autre part de régions lacustres, littorales ou insulaires (Frise orientale et septentrionale, mais aussi îles et littoraux des baies de Mecklembourg et de Poméranie).

Les lectures statistiques montrent que le gradient de développement socio-économique entre les espaces ruraux de l'est et l'ouest du pays reste significatif. A priori, ce gradient exprime les écarts à la norme socio-économique ouest-allemande transférée dans les nouveaux Länder au lendemain de la réunification. Il pourrait être interprété comme le résultat d'un processus de rattrapage engagé par la transition à l'économie de marché il y a 25 ans, mais inachevé en raison des difficultés structurelles

⁷ Les données statistiques de ce paragraphe sont issues de *Bundesamt für Bauwesen und Raumordnung, Indikatoren und Karten zur Raum- und Stadtentwicklung*, 2013.

⁸ Programme d'action concertée pour l'amélioration des structures économiques régionales, financé par l'Etat fédéral et les Länder (*Gemeinschaftsaufgabe für die Verbesserung der regionalen Wirtschaftsstruktur - GRW*)

contemporaines liées notamment au changement ou à la transition démographique. Cependant, la configuration complexe des lignes de discontinuités permet de nuancer l'interprétation du rattrapage de la norme transférée et d'avancer l'hypothèse d'un processus d'adaptation des structures héritées et d'interprétation différenciée par les sociétés locales des politiques publiques. Cette hypothèse interroge les pratiques du développement local qui concourent à la diffusion de l'innovation et à l'adaptation socio-économique.

3.3. Pratiques du développement local et formes d'intégration territoriale

Depuis le début des années 1990, le maillage des périmètres d'application des dispositifs de développement local s'est progressivement densifié sur l'ensemble du territoire fédéral. Il compte des régions du programme européen LEADER, des micro-régions de développement intégré, des régions-pilotes, mais il s'applique également aux parcs naturels régionaux (*Naturparke*) et aux parcs nationaux (*Nationalparke*) (Lacquement, 2007 ; Depraz, 2007 ; Lacquement, 2008 ; Lacquement, Raynal, 2013). Ce maillage exprime la diffusion des pratiques nouvelles de gouvernance territoriale, de coopération réticulaire et de valorisation des ressources locales. Néanmoins, les pratiques diffèrent d'un périmètre à l'autre selon les formes d'interprétation de la politique publique par les réseaux de coopération organisés à l'échelle locale. Les différences tiennent à la manière de concevoir et de mettre en œuvre les stratégies de développement. Le nombre et la nature des projets varient selon la composition des réseaux de coopération et l'implication des acteurs locaux dans la dynamique de construction endogène (Tränkner, 2004 ; Queva, 2007). Les types de ressources mobilisées s'approchent plus ou moins de la diversification fonctionnelle attendue pour l'intégration des espaces ruraux à l'économie globale.

On peut distinguer trois grandes catégories de ressources inventoriées et valorisées dans ce sens. La première concerne l'accroissement du potentiel de développement touristique et son renforcement par des démarches de préservation du patrimoine local. Les actions entreprises s'attachent à multiplier les hébergements de plein air, les aires de jeu et de loisirs, les routes et les sentiers de découverte thématique. Ces actions vont souvent de pair avec des opérations de valorisation du patrimoine rural appliquées à des lieux et à des objets divers. C'est ainsi que de nombreux projets de développement intègrent la protection des milieux naturels et la préservation des paysages agraires, la réfection des édifices religieux et la réhabilitation du bâti villageois selon les canons de l'architecture régionale, la labellisation des savoir-faire et des produits locaux. Une seconde catégorie de ressources se concentre sur la promotion de l'économie productive. Les actions ciblent la modernisation des unités de production, l'innovation technique et la formation professionnelle en lien avec l'évolution du marché de l'emploi. Il s'agit tout d'abord de renforcer les filières agricoles et sylvicoles dans le but de diversifier la fourniture de matières premières pour la transformation agro-industrielle, mais aussi pour la production d'énergies renouvelables. Une troisième catégorie se détache de l'ensemble et tend à caractériser davantage les espaces ruraux situés dans les nouveaux Länder. Dans l'Est de l'Allemagne, la rénovation des infrastructures locales, la rénovation du bâti villageois et d'une manière générale, l'amélioration des conditions de la vie sociale, sont considérées comme des conditions déterminantes de la réduction des disparités régionales et de l'intégration socio-économique des espaces ruraux. L'intervention publique prend en charge la démolition de maisons abandonnées par leurs propriétaires ainsi que l'aménagement de friches villageoises produites par la déprise du commerce de proximité ou celle des activités artisanales. Elle investit dans la création de nouveaux lieux de sociabilité villageoise comme les terrains de sport, les aires de jeu et les abords des écoles, les places publiques et les salles polyvalentes. Le nombre des actions de ce type est significatif des conséquences du dépeuplement et de la déprise des activités rurales autant sur la morphologie villageoise que sur la vie sociale.

La dynamique d'ensemble reste ainsi sensible aux discontinuités est-ouest et aux trajectoires d'évolution territoriale. Dans les nouveaux Länder, les grandes exploitations agricoles issues de la restructuration du secteur agricole socialiste (Lacquement 1996 ; Maurel, 1995 ; Maurel, 2012) jouent un rôle important dans les nouvelles structures de gouvernance. Elles interviennent dans les projets de diversification des filières agro-alimentaires, mais également dans les projets de gestion et de valorisation du patrimoine naturel et paysager ainsi que dans les projets de production d'énergies renouvelables (Lacquement, 2007 ; Lacquement, 2008 ; Lacquement, Raynal, 2013). Les formes d'implication des communes sont tout aussi significatives quand elles se traduisent par la priorité

accordée aux projets de rénovation des infrastructures locales et du bâti villageois. Elles expriment à la fois l'héritage de la transition socio-économique des années 1990 et les difficultés d'adaptation au changement démographique contemporain.

Conclusion

Les régions rurales défavorisées constituent une catégorie de l'aménagement du territoire en Allemagne fédérale. En caractérisant les structures et les fonctions spatiales, les exercices de diagnostic opèrent une hiérarchisation des formes de structuration du territoire, repèrent les discontinuités territoriales et discriminent l'action publique d'intervention. La situation de difficulté structurelle (*strukturschwach*) est vue comme une entrave à l'intégration régionale. Dans le contexte contemporain de changement démographique, elle fait craindre la généralisation de spirales dépressives conjuguant au dépeuplement, la déprise socio-économique et la dégradation des infrastructures et des services.

Face à cette situation, la politique d'intervention se formule en termes de soutien à l'innovation par la diffusion des paradigmes et des pratiques du développement local. De ce fait, elle conçoit et diffuse des dispositifs de contractualisation des initiatives locales de coopération et de valorisation des ressources territoriales. La multiplication des dispositifs forment à ce jour un maillage dense de périmètres dédiés à l'application du développement rural intégré. Ceux-ci ont modifié en profondeur la manière de conduire la diversification fonctionnelle des espaces ruraux et leur adaptation aux situations de rupture et de changement. Dans le même temps, ils procèdent de pratiques locales qui demeurent sensibles aux effets de lieu et de contexte géographique.

Les catégories spatiales fondent et justifient les dispositifs d'intervention des politiques publiques. Mais elles tendent également à une sorte d'injonction et contraignent à une forme de standardisation des diagnostics de la situation de marge ou de difficulté, afin de pouvoir bénéficier des procédures de contractualisation. Elles produisent des maillages et des dispositifs d'intervention qui encadrent les modes d'intégration des régions rurales, qui induisent les leviers du développement socio-économique, mais qui d'une certaine manière gommant aussi la complexité des trajectoires d'évolution territoriale.

Tableau 1. Sélection des districts candidats au programme-pilote de l'Etat fédéral pour le redressement rural 2015 (*Modellvorhaben Land(auf)schwung 2015*)

Nom des districts	Nom des Länder	Indice	Rang
Coesfeld	Rhénanie du Nord Westphalie	0.025	237
Hochsauerlandkreis	Rhénanie du Nord Westphalie	0.137	252
Saarlouis	Sarre	0.173	258
Waldshut	Bade-Wurtemberg	0.183	261
Neunkirchen	Sarre	0.193	262
Höxter	Rhénanie du Nord Westphalie	0.224	264
Sigmaringen	Bade-Wurtemberg	0.302	272
Neckar-Odenwald-Kreis	Bade-Wurtemberg	0.331	277
Schwalm-Eder-Kreis	Hesse	0.445	289
Kusel	Rhénanie Palatinat	0.469	294
St. Wendel	Sarre	0.471	295
Vulkaneifel	Rhénanie Palatinat	0.474	297
Ostholstein	Schleswig-Holstein	0.578	312
Vogelsbergkreis	Hesse	0.642	320
Werra-Meißner-Kreis	Hesse	0.749	328
Tirschenreuth	Bavière	0.761	330
Südwestpfalz	Rhénanie Palatinat	0.837	334
Freyung-Grafenau	Bavière	0.861	338
Schleswig-Flensburg	Schleswig-Holstein	0.950	339
Kronach	Bavière	0.958	340
Nordfriesland	Schleswig-Holstein	1.015	344
Wittmund	Basse-Saxe	1.245	351
Lüchow-Dannenberg	Basse-Saxe	1.280	352
Osterode am Harz	Basse-Saxe	1.344	356
Mittelsachsen	Saxe	1.636	365
Bautzen	Saxe	1.692	369
Altenburger Land	Thuringe	1.969	382
Greiz	Thuringe	2.046	385
Görlitz	Saxe	2.056	386
Spree-Neisse	Brandebourg	2.348	391
Vorpommern-Rügen	Mecklembourg-Poméranie	2.526	393
Ludwigslust-Parchim	Mecklembourg-Poméranie	2.529	394
Elbe-Elster	Brandebourg	2.545	395
Kyffhäuserkreis	Thuringe	2.572	396
Prignitz	Brandebourg	2.580	397
Wittenberg	Saxe-Anhalt	2.582	398
Stendal	Saxe-Anhalt	2.614	399
Mansfeld-Südharz	Saxe-Anhalt	2.876	400
Mecklenburgische Seenplatte	Mecklembourg-Poméranie	3.018	401

Districts des anciens Länder

Districts des nouveaux Länder

Indice min. = -2.285 (District urbain de Munich, Land de Bavière)

Indice max. = 3.048 (District rural de Uckermark, Land de Brandebourg)

Source : KÜPPER P. (2014), *Auswahl der Wettbewerbsregionen für das Modellvorhaben Land(auf)schwung*, Braunschweig, Thünen-Institut für ländliche Räume, 12 p., https://www.bmel.de/SharedDocs/Downloads/Landwirtschaft/LaendlicheRaeume/las-thuenen-auswahl-39Regionen.pdf?jsessionid=08BFC621AD4D4F1B2D6AB2FD48119B5C.2_cid385?__blob=publicationFile

Figure 1. Les régions rurales défavorisées d'après la politique d'aménagement du territoire de l'Etat fédéral en 2000.

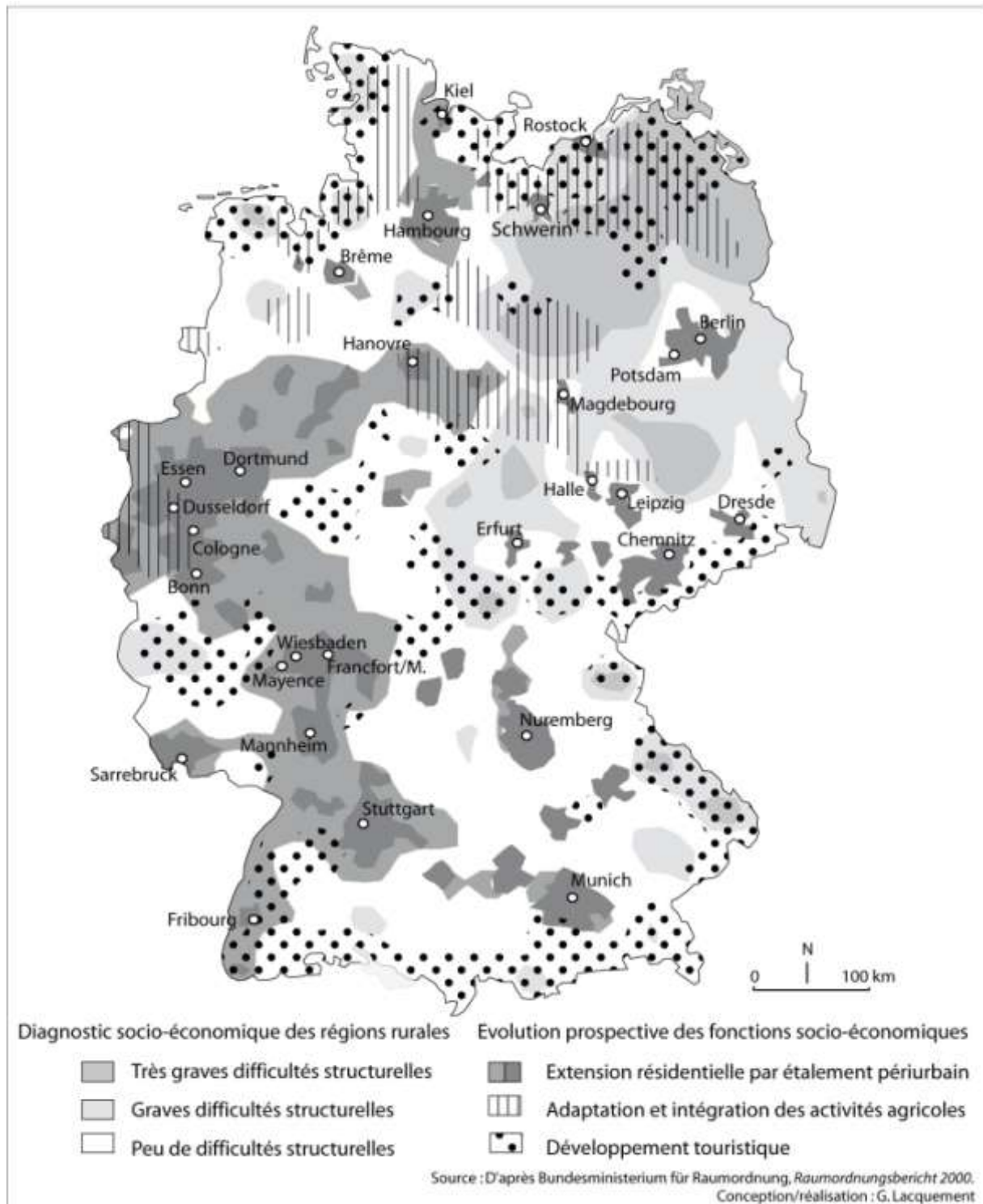


Figure 2. Les régions rurales périphériques d'après la politique d'aménagement du territoire de l'Etat fédéral en 2005 et 2010.

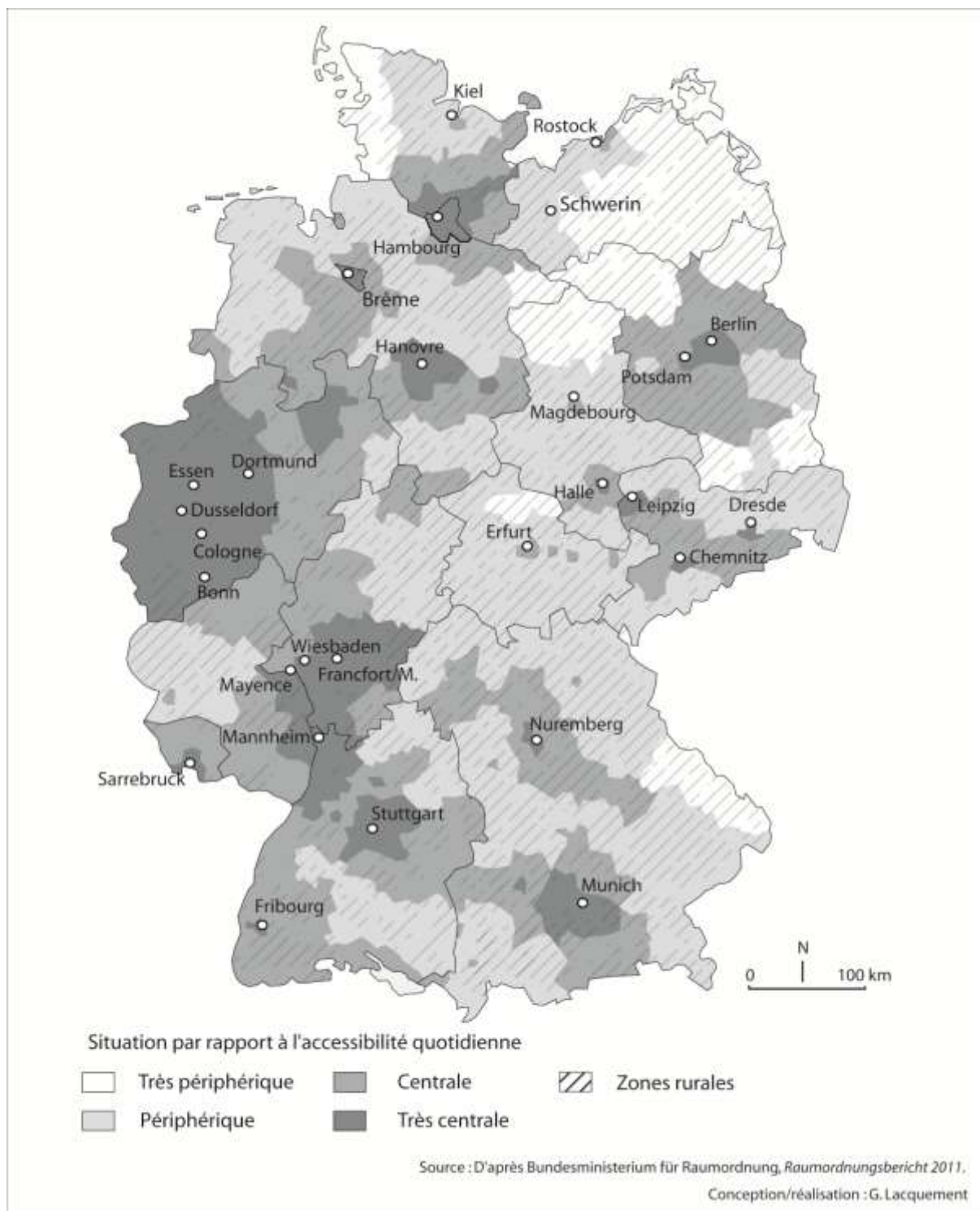
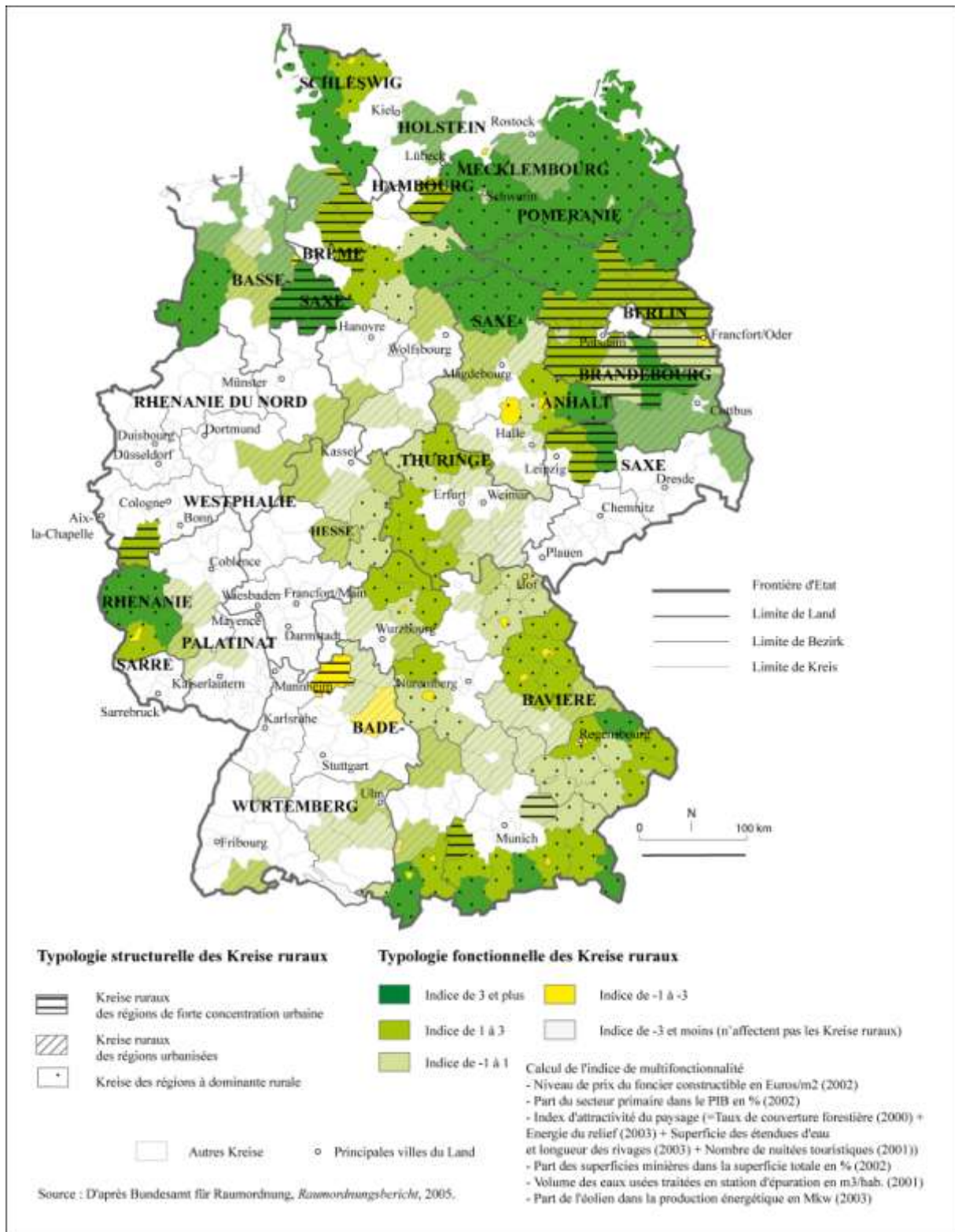


Figure 3. Les régions du programme-pilote de redressement rural 2015 par l'Etat fédéral



Figure 4. Le potentiel de multifonctionnalité des espaces ruraux d'après la politique d'aménagement du territoire de l'Allemagne fédérale en 2005)



Références bibliographiques

BIEKER S. und OTHENGRAFEN F., 2005 - Organising capacity – Regionale Handlungsfähigkeit von Regionen im demographischen Wandel, *Raumforschung und Raumordnung*, vol. 63, n°3, p. 167-178.

BMEL - BUNDESMINISTERIUM FÜR ERNÄHRUNG UND LANDWIRTSCHAFT, 2015 - Modellvorhaben Land(auf)schwung, Innovativ für lebenswerte ländliche Räume, http://www.bmel.de/SharedDocs/Downloads/Broschueren/Land-auf-schwung-Leitfaden.pdf?__blob=publicationFile [consulté en avril 2015].

BBR - BUNDESAMT FÜR BAUWESEN UND RAUMORDNUNG, 2000 - Raumordnungsbericht 2000, Bonn, Selbstverlag des Bundesamtes für Bauwesen und Raumordnung, n°7, 320 p.

BBR - BUNDESAMT FÜR BAUWESEN UND RAUMORDNUNG, 2003 - Demographischer Wandel und Infrastruktur im ländlichen Raum - von europäischen Erfahrungen lernen ?, *Informationen zur Raumentwicklung*, Bonn, Selbstverlag des Bundesamtes für Bauwesen und Raumordnung, n°12, p. 709-787.

BBR - BUNDESAMT FÜR BAUWESEN UND RAUMORDNUNG, 2008 - Infrakstruktur in der Fläche, *Informationen zur Raumentwicklung*, Bonn, Selbstverlag des Bundesamtes für Bauwesen und Raumordnung, n°1, p. 1-140.

BBSR - BUNDESINSTITUT FÜR BAU-, STADT- UND RAUMFORSCHUNG IM BUNDESAMT FÜR BAUWESEN UND RAUMORDNUNG, 2013 - Der demografische Wandel. Eine Gefahr für die Sicherung gleichwertiger Lebensbedingungen ?, Bonn, BBSR-Online-Publikation, n°2, 154 p.

BBSR - BUNDESINSTITUT FÜR BAU-, STADT- UND RAUMFORSCHUNG IM BUNDESAMT FÜR BAUWESEN UND RAUMORDNUNG, 2009 - Ländliche Räume im demografischen Wandel, Bonn, BBSR-Online-Publikation, n°34, 131 p.

BBSR - BUNDESINSTITUT FÜR BAU-, STADT- UND RAUMFORSCHUNG IM BUNDESAMT FÜR BAUWESEN UND RAUMORDNUNG, 2012 - Raumordnungsbericht 2011, Bonn, Selbstverlag des Bundesamtes für Bauwesen und Raumordnung, 249 p.

DEPRAZ S., 2007 - Campagnes et naturalité : la redéfinition d'un rapport à la nature dans les espaces ruraux des nouveaux Länder, *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, von Hirschhausen B., Lacquement G. (eds.), *Le développement rural en Allemagne réunifiée : modèles, contextes, enjeux*, vol. 38, n°3, p. 135-152.

GANS, P., SCHMITZ-VELTIN A., 2004 - Räumliche Muster des demographischen Wandels in Europa, *Raumforschung und Raumordnung*, vol. 62, n°2, p. 83-95.

GOHL D., 1976 - Bevölkerungsverteilung und Strukturen der Wirtschaftsräume der DDR, *Geographische Rundschau*, n°8, p. 262-269.

GRABSKI-KIERON U., 2012 - Le développement rural intégré en Allemagne : une démarche de planification et d'action prise entre ambitions et réalités, Lacquement G., Born K.-M., von Hirschhausen B. (eds.), *Réinventer les campagnes en Allemagne*, Lyon, ENS Editions, p. 185-198.

GRAJEWSKI R., SCHRADER H., TISSEN G., 1994 - Entwicklung und Förderung ländlicher Räume in den neuen Bundesländern, *Raumforschung und Raumordnung*, n°4/5, p. 270-278.

HENKEL G., 2000 - Dorferneuerung in Deutschland, Bilanzen und Perspektiven eines erfolgreichen Programms, Bericht über Landwirtschaft, *Zeitschrift für Agrarpolitik und Landwirtschaft*, n°213, Sonderheft : Johann Heinrich von Thünen, Gesellschaftspolitische Aspekte seines Werkes und ihre Bedeutung für die Entwicklung des ländlichen Raumes, p. 101-107.

HENKEL G., 2004 - Der ländlichen Raum. Gegenwart und Wandlungsprozesse seit dem 19. Jahrhundert in Deutschland, 4. Auflage, Gebrüder Borntraeger Verlagsbuchhandlung, Berlin – Stuttgart, 419 p.

von HIRSCHHAUSEN B., LACQUEMENT G., 2007 - Modèles de l'Ouest, territoires de l'Est : le développement local et la valorisation du patrimoine dans les campagnes d'Allemagne orientale, *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, von Hirschhausen B., Lacquement G. (eds.), *Le développement rural en Allemagne réunifiée : modèles, contextes, enjeux*, vol. 38, n°3, p. 5-29.

KEMPER F.-J., 2004 - Regionale Bevölkerungsentwicklung zwischen Wachstum und Schrumpfung, *Geographische Rundschau*, vol. 56, n°9, p. 20-25.

KÜPPER P., 2010 - Regionalen Reaktionen auf den demographischen Wandel in dünn besiedelten, peripheren Räumen. Ergebnisse einer deutschlandweiten Befragung, *Raumforschung und Raumordnung*, vol. 68, n°3, p. 169-180.

KÜPPER P., 2014 - Darstellung und Begründung der Methodik zur Auswahl vom demografischen Wandel besonders betroffener Landkreise für das Modellvorhaben Land(auf)schwung, Braunschweig, Thünen-Institut für ländliche Räume, 15 p.

http://www.bmel.de/SharedDocs/Downloads/Landwirtschaft/LaendlicheRaeume/las-thuenen-methodenpapier.pdf?__blob=publicationFile [consulté en avril 2015].

LACQUEMENT G., 1996 - La décollectivisation dans les nouveaux Länder allemands, acteurs et territoires face au changement de modèle agricole, Paris, L'Harmattan, 256 p.

LACQUEMENT G., 2007 - Le développement local comme processus politique endogène dans les nouveaux Länder allemands : modèles et acteurs à l'épreuve de la réunification, *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, von Hirschhausen B., Lacquement G. (eds.), *Le développement rural en Allemagne réunifiée : modèles, contextes, enjeux*, vol. 38, n°3, p. 97-116.

LACQUEMENT G., BORN K.-M., von HIRSCHHAUSEN B., 2012 - Réinventer les campagnes en Allemagne, Lyon, ENS Editions, 279 p.

LACQUEMENT G., 2008 - Le développement local dans les nouveaux Länder allemands : acteurs et territoires des programmes d'initiative communautaire LEADER+, *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, von Hirschhausen B., Lacquement G. (eds.), *De la décollectivisation au développement local en Europe centrale et orientale*, vol. 39, n°4, p. 81-112.

LACQUEMENT G., RAYNAL J.-C., 2013 - Acteurs et ressources du développement local en Allemagne orientale : le territoire rural au prisme des projets du programme européen LEADER, *Annales de Géographie*, n°692, p. 393-421.

LANGHE B., 2005 - Demographischer Wandel und neue Disparitäten, *ARL-Nachrichten*, n°2, p. 33-34.

MAUREL M.-C., 1995 - La filiation du modèle agricole soviétique : rétrospective sur les grands tournants agraires, *Historiens & Géographes*, n°351, p. 231-240.

MAUREL M.-C., 2012 - La grande maille agraire en Europe centrale, un invariant spatiotemporel ?, *Etudes rurales*, vol. 2, n°190, p. 25-47.

QUEVA C., 2007 - Acteurs et territoires du développement rural en Allemagne orientale. L'exemple de projets de développement régional dans la Thuringe du Sud-Ouest, von Hirschhausen B., Lacquement G. (eds.), *Le développement rural en Allemagne réunifiée : modèles, contextes, enjeux*, *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 38, n°3, p. 117-134

ROTH H., 2007 - Espace rural et héritages industriels : entre mise en friche et mise en patrimoine, *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, von Hirschhausen B., Lacquement G. (eds.), *Le développement rural en Allemagne réunifiée : modèles, contextes, enjeux*, vol. 38, n°3, p. 175-192.

SCHÄFER D., 1985 - Strukturförderung in ländlichen/peripheren und strukturschwachen Regionen, *Raumforschung und Raumordnung*, vol. 43, n°4, p. 156-161.

SCHENK W., 2012 - De l'espace résiduels aux paysages culturels : les nouvelles conceptions de la ruralité et de ses ressources dans les politiques territoriales en Allemagne, Lacquement G., Born K.-M., von Hirschhausen B. (eds.), *Réinventer les campagnes en Allemagne*, Lyon, ENS Editions, p. 43-58.

SEGERT A., ZIERKE I., 2007 - Regionalinitiativen, Entwicklungsressource strukturschwacher ländlicher Räume, *Raumforschung und Raumordnung*, vol. 65, n°5, p. 421-434.

SCHMITZ-VELTIN A., 2006 - Lebensbedingungen im demographischen Wandel. Konsequenzen von Alterung und Schrumpfung für Bildungschancen und medizinische Versorgung im ländlichen Räumen, *Raumforschung und Raumordnung*, vol. 64, n°5, p. 343-354.

SCHOKEMÖHLE J., BORN K., 2012 - Gehen oder bleiben? Sozialräumliche Analyse der demographischen Wandels im ländlichen Räumen, *Geographie heute*, vol. 33, n°301/302, p. 58-67.

TRÄNKNER S., 2004 - Regionalmanagement als Option für die kooperative Entwicklung strukturschwacher Regionen in Ostdeutschland?, in *Hallesches Jahrbuch für Geowissenschaften*, Vol. 26, p. 163-178.